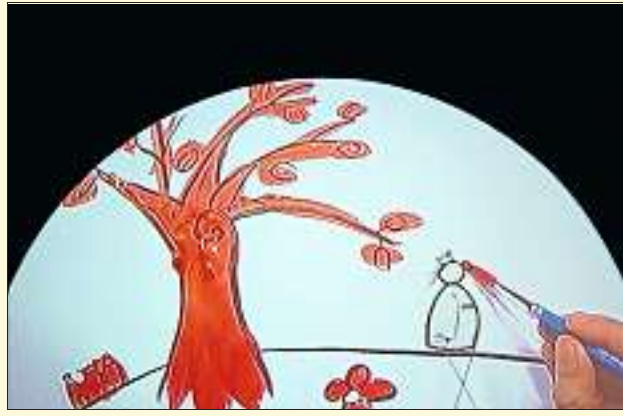


AUBENAS

THÉÂTRE DE MAZADE "La reine des couleurs" ce soir à 19h15

■ Ce soir à 19h15, le théâtre de Mazade propose son premier spectacle de l'année avec "La reine des couleurs", de la compagnie "Les Voisins". Un spectacle malin, drôle et magique où la comédie revisite le théâtre d'ombres. Les images peintes en direct par Eva Noell s'assemblent pour créer un véritable univers. C'est au milieu

de ces dessins que se déplace la petite reine, animée par Paul Olbrich, alors que l'ambiance musicale est apportée par un accordéoniste qui intervient aussi comme comédien. Un récit plein de fraîcheur et d'humour. Réservations au 04 75 93 31 56 Tarifs : adultes 14 euros, réduit 10 euros, enfants 7 euros.



VITICULTURE Taille de vigne

■ Les Jeunes agriculteurs de l'Ardèche et le CFPPA du Pradel organisent le concours départemental de taille de la vigne, lundi 30 janvier à 9h30, au Domaine Olivier-de-Serres à Mirabel. Une dégustation de vins aura lieu dans le cadre d'une initiation au goût et une démonstration de matériel débutera à 14 heures.



CALAMITÉS AGRICOLES 80 agriculteurs réunis mercredi soir à Lablachère pour se constituer en association

Ils en ont ras-le-bol des sangliers...



Quelques chiffres assésés à la nombreuse assistance : il y a actuellement 20 000 sangliers en Ardèche. En 1990, ils étaient 5000. Cet accroissement serait dû à des « lâchers intempestifs, à des croisements génétiques et à la déprise agricole. » A la tribune, Cécile Terme, Pascal Waldschmidt et Alexandre Faure.

« J'ai pris un revolver, je leur ai courus après ; ils ne sont jamais revenus », « Je vais tirer les sangliers qui viennent chez moi », « Je ne veux pas utiliser leurs armes, je suis agriculteur », « Nous sommes dans la situation de maçons dont les maisons seraient détruites sans cesse par des bulldozers ; ça fait mal ». Les propos sont forts. Témoignages d'un intense désarroi et d'une forte colère. Mercredi, au domaine du Vialat à Lablachère, lors de la réunion constitutive du collectif contre la prolifération des sangliers, les agriculteurs se sont exprimés. Sans détour.

Des idées pour lutter efficacement

Auparavant, Pascal Waldschmidt, maire de Beaumont dressa un rapide historique de la situation : « Suite à l'impact médiatique de notre exaspération, le préfet s'est saisi du problème en 2007 et a préconisé l'interdiction du nourrissage artificiel, le maintien exclusif de l'agrainage dissuasif, l'allongement de la période de chasse effective... Hélas, ces mesures ne furent pas appliquées. »

Autre intervenante, Cécile

Terme, maraîchère à Beaumont, relativisa l'effet des battues avec le soutien des louveteries : « Les lieutenants, bénévoles, font preuve de bonne volonté, mais les ACCA ne suivent pas. » Alexandre Faure, agriculteur bio à Vernon et initiateur de l'événement souligna les carences de la législation : « Selon le code de l'environnement, le sanglier est reconnu comme nuisible, mais son piégeage est interdit. Moyennant quelques précautions dérisoires, le commerce de la viande est autorisé. Les indemnisations suite aux dégâts demandent un travail considérable pour un résultat dérisoire. »

Les interventions des partenaires institutionnels, que ce soit le PNR ou la Chambre d'agriculture laissèrent l'assistance circonspecte. En revanche d'aucuns émettent quelques solutions : « Il faut interdire l'agrainage systématique, favoriser le piégeage, allonger les périodes de chasse et tenter des actions en justice pour un dédommagement au civil. »

Telles seront sans doute les actions envisagées par l'association qui devrait se créer prochainement.

Daniel MAYET



Le commerce des sangliers évoqué

Lors de la réunion, le commerce des sangliers a été évoqué : « Un élevage sur le terrain des autres » pour certains. Alexandre Faure, sur ce point, évoqua les précautions à prendre, selon lui, no-

toirement insuffisantes : « Il faut un local avec une chambre froide, un sol bétonné, un crochet pour suspendre les carcasses et un point d'eau. »

D.M.

La louvèterie, une très ancienne institution

Institués par François 1^{er} et remontant même à Charlemagne, les lieutenants de louvèterie devaient, à l'origine, lutter contre la prolifération des loups. Depuis, 1971, ils sont chargés de veiller à la régulation des nuisibles et au maintien de l'équilibre de la faune sauvage. Ce sont à la fois des conseillers cynégétiques et des auxiliaires de l'agriculture. Ils peuvent procéder à des battues avec le soutien éventuel des ACCA, après s'être assurés de l'ampleur des dégâts commis par le gros gibier. En Ardèche, ils sont dix-neuf, particulièrement concernés par les sangliers.

D.M.

Une situation compliquée

Le dialogue est souvent difficile entre chasseurs et agriculteurs sur l'épineux dossier des sangliers. Il ne date pas d'hier et ne devrait pas forcément se résoudre dans les jours prochains. La réunion de mercredi est en tous les cas claire sur deux points : d'abord les agriculteurs sont très remontés contre les nuisances de sangliers et ont atteint un point de non-retour. Ensuite, ils l'ont dit très clairement. Ils ne mettent pas en cause les chasseurs (il y en avait dans la salle) mais veulent travailler dans le respect de la loi et si possible la faire évoluer pour coller au plus près des réalités des exploitations.

Alexandre Faure a cité des moyens d'actions très clairs : donner au sanglier un statut de nuisible, autoriser le tir de nuit couplé à un agrainage sur emplacement, capture par enclos, battue administrative avec « des ACCA qui font le boulot », pas de réserve de chasse pour les sangliers. Et enfin la mesure qui risque de faire couler le plus d'encre, l'attaque systématique au tribunal civil quand un agriculteur est victime de dégâts. Dans ce cas très précis, les agriculteurs avec l'aide de la future association en cours de création pourraient par exemple attaquer les ACCA. Ce qui ne manquera pas d'alimenter les rancœurs dans les villages. Mais, mercredi soir, les agriculteurs semblaient prêts à aller jusqu'au bout de leurs intentions.

Enfin, en cette période électorale qui s'ouvre, certains participants n'ont pas hésité à cibler les politiques. Les candidats aux législatives ne devraient pas tarder à être interrogés sur leurs intentions au sujet du sanglier...

Stéphane BLANC

AGENDA

VENDREDI

■ **Théâtre de Mazade** "La Reine des couleurs" à 19 h 15 par la Cie Les Voisins. Interprétation et mise en scène Eva Noell et Paul Olbrich.

COMMUNIQUÉS

■ **Conférence débat** Animée par l'historien Vincent Giraudier sur le thème de son livre "Les Bastilles de Vichy" samedi 28 janvier à 15 h à la salle du Pesage au château.

■ **Spectacle de comptines** Pour les enfants de 9 mois à 6 ans, samedi 28 janvier à 10 h et à 16 h 30 au centre social Seibel.

■ **Fibromyalgie** Réunion d'information sur la fibromyalgie samedi 28 janvier au centre Seibel, de 14 h 30 à 16 h 30.

■ **Loto** Organisé par l'école des Oliviers dimanche 29 janvier à partir de 15 h au sein même de l'école.

UTILE

■ **Votre agence** Place général de Gaulle, du lundi au vendredi de 8 h 50 à 12 h 10 et de 13 h 30 à 17 h 30. Tél. : 04 75 93 50 22. redaction.aubenas@leda.aphine.com

■ **Service abonnements** N°vert : 0 800 88 70 01

■ **Médiathèque** Ouverture de 12 h 30 à 18 h 30.

PERMANENCE

■ **Randonneurs Vivarois** Permanence du club à la Gare de 18 h 30 à 19 h 30.

■ **Gemppi** Information, prévention, aide aux victimes de sectes, tous les vendredi de 9 à 12 h à la maison des associations.

(Publi reportage)

Les gagnants de la Foire au Porc du centre E.LECLERC



A l'occasion de la foire au porc du centre commercial E.Leclerc de St Etienne-de-Fontbellon, qui s'est déroulée du 5 au 22 janvier, 10 personnes ont été tirées au sort et ont gagné chacune un demi porc.

Les gagnants de la Foire au porc sont Mme ARTIGE Georgette de Vesseaux, Mme SACCOROTTI Maryse d'AUBENAS, M. DUBUS René d'Uzer, M. FALISCHIA Daniel de Lussas,

MME BENLIAN Henriette de St Etienne-de-Fontbellon, MME JUSTAMOND Yvette de Labégude, M. LAURENT Louis de Vals-les-Bains, M. JACQUES Alain de St Sernin, M. BLACHERE Michel d'Aubenas, M. GELLY Maurice d'Aubenas. Sur notre photo, Daniel Thomas directeur de l'hypermarché E.Leclerc en compagnie des gagnants.

OPEN INTERNATIONAL DE BOULES D'ANTRAIGUES

Vernissage dans la capitale des Gaules

Le vernissage des textes et photos de Bernard Champey et des toiles et dessins de Patrice Rigaud a eu lieu place Louis-Pradel dans le 1^{er} arrondissement de Lyon au pied de l'Hôtel de Ville, à l'espace Paul Ricard. Une première prise de contact très culturelle et ô combien conviviale, dans les prémices d'un 4^e Open international de France qui aura lieu du 17 au 24 août à Aubenas au canton d'Antraigues et qui s'annonce déjà sous les meilleurs auspices. Au programme le sport boules bien sûr, avec doubles mixte, pétanque, boules colorées de la raffa volo, mais également culture avec exposition Claude Nougaro, concerts et tourisme.

Bernard Champey cham-



Les artistes très entourés par leurs hôtes ambassadeur de l'OPEN INTERNATIONAL

pion du monde, ambassadeur des boules dans le monde et instigateur de l'événement était heureux de cette première opération : « Cette exposition a permis de nouveaux et très

bons contacts pour notre prochain Open, pas trop de monde, mais personnellement cette rencontre m'a permis de recueillir des infos intéressantes sur de futurs partenaires, qui sont

indispensables pour la pérennité de la manifestation... »

L'exposition s'est déroulée sous l'égide de la décoratrice Agnès Le Gouze.

Nadette ETIENNE